

SHIRE



SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République - 69100 Villeurbanne

COMITÉ SYNDICAL

Délibération de la séance du vendredi 13 décembre 2019

Président : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

Vice-Présidente : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon

Présents : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

Mme Antoinette Butet-Vallias, conseillère municipale, Ville de Villeurbanne

Mme Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon M. Jean Wilfried Martin, conseiller Métropole de Lyon

M. Jean Paul Chich, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne

M. Ikhlef Chikh, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne

Excusé(e)s: Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon, donne pouvoir à M. Loïc Chabrier

Absents: Mme Sarah Sultan, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne

M. Damien Berthilier, conseiller Métropole de Lyon

Délibération n°1944 : Evolution quotité horaire – poste d'APEA Basse rock à temps non complet 70% vers 85%

Rapporteurs: Mme Charlotte Lavie, responsable vie scolaire et M. Martial Pardo, directeur ENMDAD

<u>Délibération n°1944 – Evolution quotité horaire - poste d'APEA Basse rock n°339 à temps</u> non complet (70%) vers APEA 85%

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre aux besoins du Projet d'établissement et après avis du Comité Technique Paritaire du 5 décembre 2019, il est proposé l'évolution de la quotité horaire du poste n°339 d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe – Basse rock, à temps non complet (70% soit 14 heures de face à face pédagogique) vers un poste d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe à temps non complet 85% (soit 17heures de face à face pédagogique), avec effet au 1er janvier 2020.

Les crédits afférents sont prévus au budget 2020. **Annexes** : Ancienne et nouvelle fiche de poste.

Après vote, les membres du comité syndical approuvent l'évolution de la quotité horaire du poste APEA Basse rock.

Syndicat Mixte de Gestion de l'ENMV

45 cours de la République 69100 Villeurbanne Tel. 04 78 68 98 27 Fax 04 78 68 17 35

Loïc CHABRIER

Président du Syndicat Mixte de Gestion Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique

Villeurbanne

Transmission Préfecture le : 48/12/2019

FICHE DE POSTE



ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – BASSE ROCK (TEMPS INCOMPLET 70%) NUMERO DU POSTE

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU 15/03/2018

LE

DIRECTION GENERALE
DIRECTION
DIRECTION SERVICE

DGCJP

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

• Enseignement des musiques actuelles spécialité basse

ACTIVITÉS

- Enseigner la basse dans le domaine musiques actuelles (rock et musiques amplifiées) depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur, en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires et techniques dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différents champs
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

Annexe DELIB 1944 - FDP ancienne APEA 70% basserock.docxFiche de poste type assistant.docx

• Connaissances

- o Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
- o Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

Savoir-faire

- o Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
- o Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
- o Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
- o Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
- o Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
- o Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes

• Savoir être et attitudes requises

o Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

• Le professeur assistant d'enseignement artistique basse rock est rattaché hiérarchiquement au directeur.

LIENS FONCTIONNELS

• Le professeur assistant d'enseignement artistique basse rock est rattaché fonctionnellement au directeur adjoint

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

• Lieu de travail:

Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100
 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers

• Moyens spécifiques détenus

o Sans objet

Contraintes

o Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)

0

Horaires de travail

14h00 de face à face pédagogique pour un temps non complet, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale

Règlement particulier du temps de travail du service en date du Undaquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI sans objet

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de **villeurbanne**

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – BASSE ROCK (TEMPS INCOMPLET 85%) NUMERO DU POSTE

CRÉÉE MISE À JOUR ACTUALISATION

LE 03/10/201903/10/2019

CTP DU 05/42/204905/12/2019

100000

LE

DIRECTION GENERALE
DIRECTION
DIRECTION SERVICE

DGCJP

ENMDAD

SSSSS

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

• Enseignement des musiques actuelles spécialité basse

ACTIVITÉS

- Enseigner la basse dans le domaine musiques actuelles (rock et musiques amplifiées) depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur, en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires et techniques dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différents champs
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

ANNEXE DELIB 1944 - FDP nouvelle APEA 85% basserock.docxFiche de poste type assistant.docx

Connaissances

- o Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
- o Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

• Savoir-faire

- o Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
- o Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
- o Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
- o Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
- o Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
- o Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes

• Savoir être et attitudes requises

o Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

 Le professeur assistant d'enseignement artistique basse rock est rattaché hiérarchiquement au directeur.

LIENS FONCTIONNELS

• Le professeur assistant d'enseignement artistique basse rock est rattaché fonctionnellement au directeur adjoint.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

• Lieu de travail:

Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100
 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers

• Moyens spécifiques détenus

o Sans objet

Contraintes

o Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)

0

Horaires de travail

o 17h00 de face à face pédagogique pour un temps non complet, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale

Règlement particulier du temps de travail du service en date du Todiquez la date du CTP du réglement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI sans objet

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base